

# **INSCRIPTION EN 1ère année de B.T.S., M.A.N.A.A. ou D.S.A.A. (Formation initiale)**

Les documents et les pièces énumérées ci-dessous (tout dossier incomplet sera renvoyé) devront être placés **dans une pochette plastique, le NOM de l'étudiant bien en évidence**. L'ensemble sera déposé au Secrétariat Elèves ou envoyé, de préférence en **LETTRE RECOMMANDEE** à :

LYCEE DIDEROT  
Secrétariat Elèves  
23 Bd Laveran  
13388 Marseille Cedex 13

**Au plus tard 7 jours après notification INTERNET (parcoursup)**

## **LES DATES ET HORAIRES DE RENTREE SERONT INDIQUES SUR LE SITE INTERNET DU LYCEE**

### **DOCUMENTS A FOURNIR**

- Fiches de renseignements \* bien complétées, ne pas oublier d'indiquer le n° de tel portable de l'étudiant
  - Fiches infirmerie \*
  - Demande Dossier Médical \*
- \* documents joints, à imprimer*
- Demi-pension : Une préinscription sera effectuée à la rentrée auprès du service d'intendance
  - 5 photos d'identité **récentes** (format 4,5x 3,5 environ) **découpées** et portant au dos de chacune **nom, prénom, classe**
  - Photocopies : - Certificat de participation à la journée d'appel pour les étudiants français (**en aucun cas** ce document ne peut être remplacé par l'attestation de recensement)
    - Carte nationale d'identité, recto-verso, du même côté d'une même feuille (étudiants français)
    - Carte de séjour, recto-verso, du même côté d'une même feuille (étudiants étrangers)
    - Livret de famille (sauf pour les anciens élèves du Lycée Diderot)
    - Relevé de notes du Bac pour les bacheliers, les élèves de terminales l'enverront dès réception et le faxeront au 04.91.10.07.34 (ou par mail à ce.0130050j@ac-aix-marseille.fr) afin de faire connaître leur résultat dès que possible (pièce obligatoire)
    - Dossier Social Etudiant : Notification de droit ouvert – Bourses du CROUS (étudiants boursiers)
    - **Pour les étudiants entrant en DSAA** : relevé de notes du Brevet Technicien Supérieur en Arts Appliqués (ou relevé de notes d'un diplôme permettant l'accès au DSAA (DMA, Licence d'Arts Appliqués,...))
    - Exeat (certificat de radiation) à demander à l'établissement fréquenté en 2017/2018 et à envoyer dès réception (sauf pour les anciens élèves du Lycée Diderot)
    - Adhésion facultative afin de soutenir la Maison des Lycéens: 10 euros (adhésion de base) ou 15 euros et plus (pour adhésion de soutien). Etablir un chèque à l'ordre de la M.D.L du Lycée Diderot (au dos du chèque inscrire nom, prénom, classe)

**POUR LES ETUDIANTS INSCRITS EN 1<sup>ère</sup> année de B.T.S Enveloppe des Bâtiments :**

Les étudiants **titulaires d'un Baccalauréat Général ou Technologique** auront un stage de sensibilisation en entreprise de deux semaines à effectuer du 8 au 19 octobre 2018. Les conventions de stage vous seront distribuées en début d'année scolaire.

**PREVOIR POUR LA RENTREE :**

**Pour les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de BTS :**

Un chèque pour la **visite obligatoire de la médecine préventive** (libellé à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Diderot) vous sera demandé (à titre indicatif : le montant pour l'année 2017 était de 27 euros).

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RENVOYE**

**Signature du candidat**

Fait à :

le :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)